

Vaccin contre l'influenza (grippe)



« La vaccination, une bonne protection »

La personne qui reçoit ce vaccin se protège contre l'influenza (la grippe) et ses complications. Ce vaccin ne protège pas contre le rhume et les infections respiratoires causées par d'autres virus.

	L'influenza se transmet par :	L'influenza cause :	Les complications possibles sont :
MALADIE	<ul style="list-style-type: none"> un contact avec les sécrétions du nez et de la gorge d'une personne infectée. 	<ul style="list-style-type: none"> de la fièvre; de la toux; de la fatigue; un mal de tête; des douleurs musculaires; une atteinte de l'état général. 	<ul style="list-style-type: none"> une otite; une sinusite; une bronchite; une pneumonie; la mort.

LE VACCIN

La vaccination est le meilleur moyen de protection contre l'influenza et ses complications. Ce vaccin peut être donné dès l'âge de 6 mois. Il est recommandé aux personnes qui courent un risque plus élevé de souffrir de complications et aux personnes qui peuvent leur transmettre la maladie. Il est aussi indiqué pour toute personne qui désire réduire son risque d'attraper l'influenza. Ce vaccin doit être administré chaque année, à l'automne. Pour un enfant âgé de moins de 9 ans, 2 doses du vaccin à 1 mois d'intervalle sont nécessaires lorsqu'il s'agit d'une première vaccination contre l'influenza.

Les risques de complications de l'influenza sont plus élevés pour les enfants âgés de moins de 2 ans, pour les personnes âgées de 60 ans ou plus et pour celles souffrant de certaines maladies chroniques, comme une maladie du cœur, des poumons ou des reins, le diabète, le cancer, l'asthme ou ayant un système immunitaire affaibli.

Le vaccin contre l'influenza est sécuritaire. La majorité des réactions sont bénignes et de courte durée. Les symptômes ressentis après la vaccination ne sont pas nécessairement causés par le vaccin. Ce vaccin ne peut pas donner l'influenza (la grippe).

	Les réactions possibles au vaccin sont :	Ce qu'il faut faire :
RÉACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> De la douleur (50 % ou plus), de la rougeur, un gonflement (10 à 49 %) à l'endroit où l'injection a été faite. 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer une compresse humide froide à l'endroit où l'injection a été faite. Prendre un médicament du type acétaminophène ou ibuprofène si la température est de 38,5 °C ou plus. Consulter un médecin selon la gravité des symptômes.
	<ul style="list-style-type: none"> Des douleurs musculaires, un mal de tête, de la fatigue (10 à 49 %). 	
	<ul style="list-style-type: none"> De la fièvre, des frissons, des douleurs articulaires, un malaise (1 à 9 %), particulièrement chez les personnes vaccinées pour la 1^{re} fois contre l'influenza. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Des yeux rouges, un mal de gorge, de la toux, une difficulté à respirer (1 à 9 %) ou une enflure du visage (1 à 9 pour 1 000). C'est ce qu'on appelle le <i>syndrome oculo-respiratoire</i> (SOR). 	
	<ul style="list-style-type: none"> Des nausées et des étourdissements (1 à 9 pour 1 000). 	
	<ul style="list-style-type: none"> Des rougeurs sur la peau (1 à 9 pour 10 000). 	
<p>Il est possible qu'il existe un très faible risque de développer un syndrome de Guillain et Barré (SGB) après avoir été vacciné contre l'influenza. Ce risque est d'environ 1 cas de plus par million de personnes vaccinées par rapport à la fréquence attendue du SGB dans la population adulte qui est de 10 à 20 cas par million. Ce syndrome cause une paralysie progressive et réversible, mais peut parfois laisser des séquelles. La cause du SGB est inconnue. La majorité des cas surviennent après une infection intestinale ou respiratoire, surtout chez les jeunes adultes et les personnes âgées.</p>		

Comme pour tout médicament ou produit biologique, une réaction allergique reste possible. Si une réaction allergique grave devait survenir, elle débiterait dans les minutes qui suivent, et la personne qui administre le vaccin peut traiter cette réaction. C'est pourquoi il est recommandé de demeurer sur place au moins 15 minutes après l'administration du vaccin.

Pour toute question, adressez-vous à la personne qui administre le vaccin, ou consultez Info-Santé (8-1-1) ou votre médecin.